



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le règlement intérieur de l'UCCS ;
- Vu le procès-verbal du 29 novembre 2024 proclamant l'élection de Madame Anne DAGUET-GAGEY à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu le courrier du Président Directeur Général du CNRS, en date du 23 décembre 2025, renouvelant Monsieur Adlane SAYEDE en qualité de directeur adjoint de l'Unité de Catalyse et de Chimie du Solide - UCCS à compter du 1er janvier 2026.

ARRETE

Article premier :

Monsieur Adlane SAYEDE, professeur des universités à l'UFR des Sciences « Jean Perrin », est nommé directeur adjoint de l'Unité de Catalyse et de Chimie du Solide – UCCS Artois.

Article 2 :

Cet arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026 et prendra fin le 31 décembre 2031 inclus.

Article 3:

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Article 4 :

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 04 février 2026

La Présidente,

Anne DAGUET-GAGEY

Publication sur le site web le : 05/02/2026
Publication sur l'intranet le : 05/02/2026
Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 05/02/2026